

# Femmes, ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !

« On dit souvent que  
je suis acariâtre  
mais j'ai de bonnes raisons  
de l'avoir mauvaise »

**1 RETRAITÉE SUR 3  
PERÇOIT UNE RETRAITE  
DE MOINS DE 700€**



Ne battons pas en  
retraite, battons-nous  
pour nos retraites !

  
[www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)

Une campagne de



**DOSSIER DE PRESSE**  
**18 juin 2013**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 18 juin 2013

Trente-cinq féministes, syndicalistes, personnalités et chercheuses publient aujourd'hui dans *Libération* un **appel pour que la réforme du système des retraites ne se fasse pas une nouvelle fois sur le dos des femmes** mais permette au contraire de lutter contre les inégalités femmes-hommes.

Intitulé « **Femmes, ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !** », l'appel dénonce les précédentes réformes des retraites en ce qu'elles ont été particulièrement préjudiciables aux **femmes, premières touchées par les interruptions de carrière et majoritaires parmi les bas salaires**. Et de rappeler la réalité des inégalités femmes-hommes au moment de la retraite : une **différence de 42 % en moyenne entre les pensions des femmes et celles des hommes ; un quart des femmes travaillant jusqu'à 65 ans ou plus** pour ne pas subir de décote contre 15 % des hommes ou encore **deux retraités pauvres sur trois sont des femmes**.

Le texte dénonce **l'hypocrisie d'un système qui ne se donne ni les moyens d'atteindre l'égalité professionnelle, ni ceux de combler les inégalités au moment de la retraite**. Aussi, les signataires exigent un certain nombre de mesures pour aller vers plus d'égalité et de justice dans le système des retraites. Parmi ces revendications se trouvent la **suppression de la décote, la prise en compte des années d'études dans le calcul des pensions** ou encore la **revalorisation des basses pensions**.

Cet appel, initié par Osez le féminisme, s'inscrit au cœur d'une **campagne lancée par l'association pour peser dans le débat public** sur la future réforme des retraites. **Témoignages de femmes** déjà retraitées ou travaillant encore, **vidéos, visuels cinglants, infographie pédagogique** sont autant d'outils de cette campagne de mobilisation, à retrouver sur le site [www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr), où **l'appel peut être signé**.

**Contact presse :**

Anne-Cécile Mailfert

06 58 47 72 68

## POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

---

Au moment de partir à la retraite, **les femmes paient le prix fort des inégalités** auxquelles elles ont été exposées au cours de leur vie active :

- elles **interrompent plus fréquemment leur vie professionnelle** pour s'occuper de leurs enfants ou de personnes en perte d'autonomie ;
- elles représentent **85% des salarié-e-s à temps partiel** ;
- elles **se concentrent dans des métiers féminisés à bas salaires**.

Or cela fait vingt ans que des gouvernements successifs œuvrent à la réforme d'un régime de retraites jugé trop dispendieux en laissant de côté un aspect fondamental : **l'impact différencié de ces politiques selon que l'on soit une femme ou un homme**.

**L'allongement de la durée de cotisation, le relèvement de l'âge légal, la création de la décote** : autant de mesures qui **pénalisent particulièrement les femmes**.

Désormais, l'écart du montant des pensions entre les femmes et les hommes stagne, voire se creuse, alors que l'augmentation du taux d'activité et de qualification des femmes avait, depuis un demi-siècle, commencé à engendrer sa réduction.

Ainsi, pour la génération entrée sur le marché du travail entre 1965 et 1974 :

- avant 1993, date de la réforme Balladur, les hommes auraient perçu une pension 1,47 fois plus élevée que les femmes ;
- après 2003, date de la réforme Fillon, le ratio serait de 1,59.

[Source : Bonnet C., Buffeteau S., Godefroy P., « [Les effets des réformes de retraites sur les inégalités de genre en France](#) », *Population*, INED, 2006, n° 61]

**En 2010, les associations féministes avaient déjà mis sur le devant de la scène les conséquences néfastes pour les femmes de la réforme des retraites envisagée par le gouvernement de François Fillon**. Osez le féminisme ! avait notamment lancé un appel de femmes politiques, féministes, syndicalistes et chercheuses refusant un nouveau recul pour les femmes : <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/180610/reforme-des-retraites-un-recul-pour-les-femmes>. Rappelons qu'à l'époque, **le Parti socialiste s'était mobilisé aux côtés des salarié-e-s contre cette réforme**.

Nous avons constaté ces dernières semaines que cette question des inégalités femmes-hommes dans le système des retraites était **à nouveau complètement invisibilisée**.

Pour mener leur réforme, François Hollande et le gouvernement de Jean-Marc Ayrault doivent impérativement tenir compte du fait que :

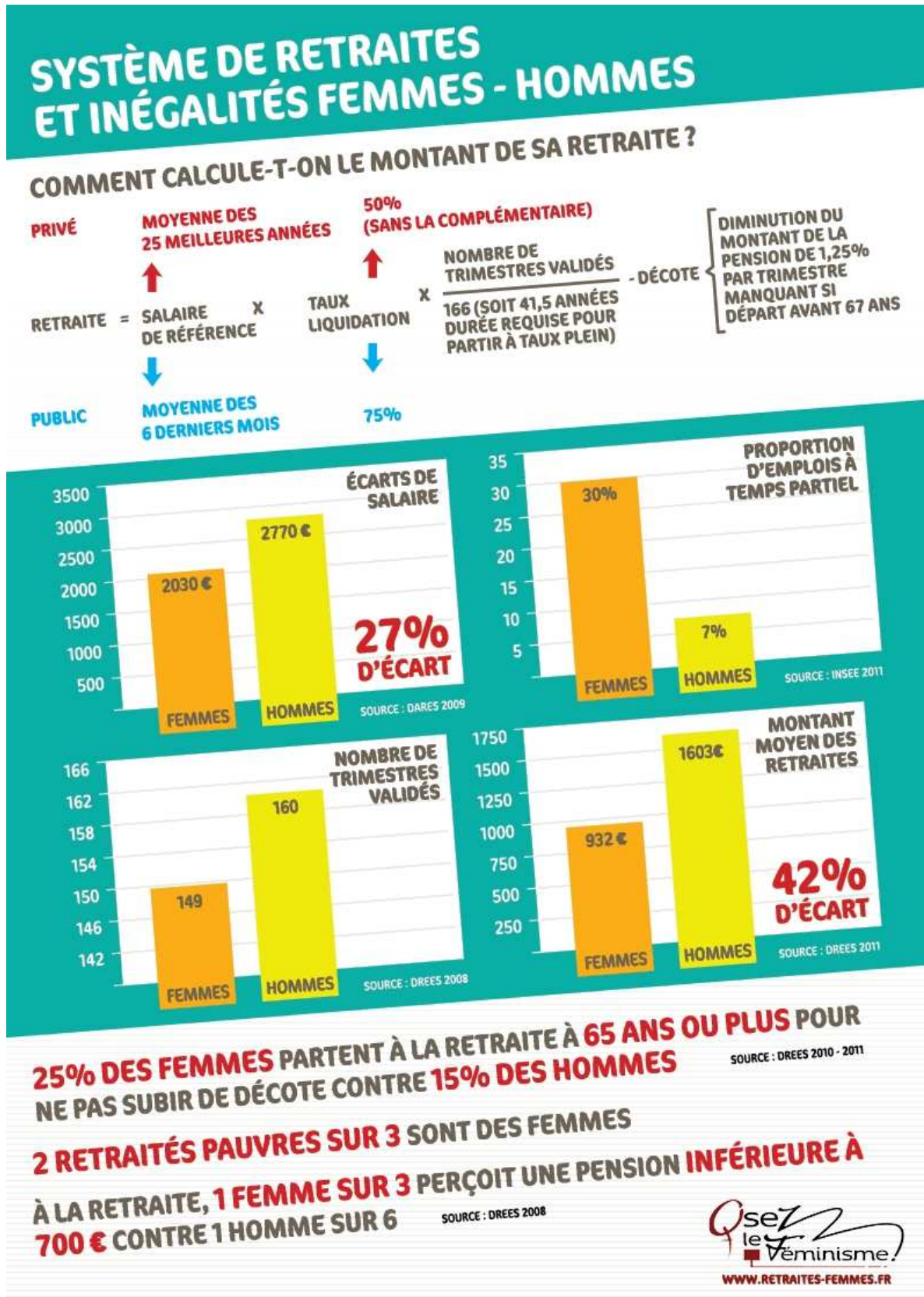
1/ les conditions de départ à la retraite sont **injustes au regard des inégalités femmes-hommes durant la vie active** ;

2/ elles ont des effets désastreux en **plongeant un nombre important de femmes dans la précarité** :

- une retraitée sur trois touche une pension totale inférieure à 700€ (contre un retraité sur six)
- deux retraités pauvres sur trois sont des femmes.

C'est dans ce contexte qu'Osez le féminisme ! lance sa campagne « Ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites ! ».

Cette campagne a d'abord pour but de sensibiliser à nouveau l'opinion et le gouvernement aux difficultés rencontrées par les femmes retraitées et par celles qui le seront demain. Plus encore, elle se veut une campagne de mobilisation de l'ensemble de nos concitoyen-ne-s. Elle s'adosse à des revendications précises destinées à lutter contre les inégalités femmes-hommes au moment de la retraite et contre la précarité des retraité-e-s.



## LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

---

L'objectif de la campagne est **d'empêcher que la réforme se fasse, une fois encore, au détriment des femmes**, et qu'elle **permette au contraire de lutter contre les inégalités professionnelles** femmes-hommes et leurs répercussions lors de la retraite.

Aussi, nous avons élaboré la campagne dans le but de :

- **sensibiliser** l'opinion publique aux inégalités femmes-hommes dans le système de retraite, souvent méconnues
- **porter une analyse genrée** du système de retraites et de la réforme, alors que le sujet des inégalités femmes-hommes est systématiquement absent des débats de société qu'entraînent les réformes
- **interpeller les pouvoirs publics et influencer** sur les négociations sociales et arbitrages gouvernementaux

## L'APPEL (parution dans *Libération* mardi 18 juin)

---

### **Femmes : ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !**

La réforme des retraites de 2013 sera-t-elle aussi préjudiciable aux femmes que l'ont été les précédentes ? Ce sera à n'en pas douter le cas si les options aujourd'hui privilégiées par le Président, le Premier ministre et la Commission pour l'avenir des retraites sont adoptées par le Parlement.

Nous refusons les propositions qui visent à retarder le départ à la retraite et à diminuer le montant des pensions, à l'instar de l'allongement de la durée de cotisation ou de la désindexation des pensions sur l'inflation. En effet, ces orientations, dans la continuité des réformes menées ces vingt dernières années, ne feront que creuser les inégalités femmes-hommes.

Aujourd'hui, la pension moyenne des retraitées est de 930 € mensuels en droits propres contre 1600 € pour les hommes ; les femmes perçoivent en moyenne une pension inférieure de 42 % à celle des hommes ; 2 retraités pauvres sur 3 sont des femmes ; parmi les femmes parties à la retraites en 2011, 25 % ont attendu 65 ans ou plus pour éviter la décote contre 15 % des hommes.

Cette situation est intolérable parce que profondément injuste. Alors que les femmes sont en moyenne rémunérées 27 % de moins que les hommes, notre société ne se donne ni les moyens d'atteindre l'égalité professionnelle, ni ceux de combler les inégalités au moment de la retraite. Pire, les réformes successives, en allongeant la durée de cotisation, en augmentant la décote et en relevant l'âge légal de départ ont encore dégradé la situation des femmes. Nous n'acceptons pas cet état de fait hier, raison pour laquelle nous nous étions mobilisé-e-s en 2010, portant ce sujet au coeur du débat public. Nous ne l'acceptons pas davantage aujourd'hui.

Le martèlement d'un discours conférant à l'allongement de la durée de cotisation un caractère prétendument inéluctable ne saurait nous faire rejoindre les rangs des fatalistes. En effet, nous ne pourrions nous résoudre à ce que les femmes subissent la double peine des carrières morcelées et d'une fin de vie précaire et nous savons qu'une autre réforme est possible : une réforme plus juste pour tou-te-s et particulièrement pour les femmes.

Pour cela, il est indispensable d'actionner deux leviers : la compensation des inégalités professionnelles au moment de la retraite, et, pour les générations futures, la construction d'une égalité réelle. Pour cela, les mesures sont connues. Elles reposent notamment sur la lutte contre le temps partiel subi, contre le déficit



de reconnaissance des métiers féminisés dévalorisés tant socialement que financièrement ou encore contre la pénurie de places en crèche. Ces mesures, en stimulant l'emploi des femmes, sont des leviers pour financer une réforme des retraites juste et solidaire : la Caisse nationale d'assurance vieillesse estime à 5 à 10 milliards les recettes supplémentaires pour les caisses de retraite qui pourraient être générées par l'égalité professionnelle.

**Nous demandons :**

- la mise en place d'outils efficaces pour lutter contre les inégalités salariales ;
- la surcotisation des salaires à temps partiel sur la base d'un salaire à temps plein, surcotisation entièrement à la charge des entreprises, afin d'éviter que les salaires partiels ne se transforment en retraites partielles ;
- la suppression de la décote qui n'est rien d'autre qu'une double peine affectant en premier lieu les femmes ;
- la revalorisation des basses pensions et des minima de pension afin qu'aucune pension ne soit inférieure au seuil de pauvreté ;
- la prise en compte des années de formation et d'insertion dans la durée d'assurance validée ;
- l'amélioration des avantages familiaux afin qu'ils compensent mieux l'impact des interruptions de carrières sur les salaires.

Mobilisons-nous pour empêcher que cette énième réforme se fasse encore sur le dos des femmes !

Pour signer l'appel, rendez-vous sur [www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)

**Premières signataires :**

**Alix Béranger**, militante féministe

**Amandine Berton-Schmitt**, militante féministe

**Agnès Bihl**, chanteuse

**Sophie Binet**, membre du bureau confédéral de la Confédération Générale du Travail

**Nadine Bouteilly Dupont**, présidente nationale de Libres Mariannes

**Françoise Brié**, Vice-Présidente de la Fédération Nationale Solidarité Femmes

**Marie Cervetti**, directrice de l'association FIT, une femme, un toit

**Thérèse Clerc**, fondatrice de la Maison des Femmes de Montreuil et de la Maison des Babayagas

**Alice Coffin**, militante féministe

**Annick Coupé**, porte-parole de l'Union Syndicale Solidaires

**Monique Dental**, réseau féministe Ruptures

**Vanessa Favaro**, présidente de La Mutuelle des Etudiants

**Françoise Gaspard**, sociologue, historienne et politiste

**Isabelle Gillette-Faye**, sociologue

**Clémence Helfter**, militante d'Osez le féminisme !

**Françoise Héritier**, anthropologue

**Danièle Kergoat**, sociologue, directrice de recherche honoraire au CNRS

**Christine Le Doaré**, juriste et militante féministe

**Safia Lebdi**, présidente des Insoumises

**Séverine Lemièrre**, économiste

**Florence Lhote**, présidente de l'Association Entraide et Mouvement des Femmes

**Anne-Cécile Mailfert**, porte-parole d'Osez le féminisme !

**Julie Mandelbaum**, secrétaire générale de l'UNEF

**Florence Montreynaud**, historienne

**Rayhana Obermeyer**, auteure comédienne

**Emmanuelle Piet**, médecin

**Nicole Savy**, Ligue des droits de l'Homme

**Frédérique Pollet-Rouyer**, réalisatrice

**Rachel Silvera**, économiste au MAGE

**Annie Sugier**, Ligue du droit international des femmes

**Judith Trinquart**, secrétaire générale de Mémoire traumatique et victimologie

**Julie Vella**, présidente de l'association Elle's IMAGINE'nt

**Céline Verzelletti**, responsable de la commission Femmes de la CGT

**Marie Wierink**, chercheuse associée à l'IRES

**Arlette Zilberg**, animatrice du réseau Femm'Ecolos

## LES OUTILS DE LA CAMPAGNE

>> Un site internet pédagogique [www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)

Femmes, ne battons pas en retraite,  
battons-nous pour nos retraites !



**Mobilisons-nous pour que la réforme des retraites ne se fasse pas sur le dos des femmes !**

Pour que la réforme des retraites ne se fasse pas sur le dos des femmes :

Signez l'appel !



Ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !

Signez l'appel !



Signez l'appel !

Relayez la campagne !

"Le matin, je n'ai plus envie de me lever et de continuer..."

Retrouvez tous les témoignages  
Témoignez

Soutenez-nous !

## >> Les visuels

Elle a des billets de banque à son effigie, beaucoup d'autres n'ont pas de quoi finir le mois



**2 RETRAITÉS PAUVRES SUR 3 SONT DES FEMMES**

Ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !



[www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)

« On dit souvent que je suis acariâtre mais j'ai de bonnes raisons de l'avoir mauvaise »



**1 RETRAITÉE SUR 3 PERÇOIT UNE RETRAITE DE MOINS DE 700 €**

Ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !



[www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)

La plus « desperate » de toutes c'est sans doute elle



**2 RETRAITÉS PAUVRES SUR 3 SONT DES FEMMES**

Ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !



[www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)

En France, les vieilles dames ont parfois la palme mais rarement l'or



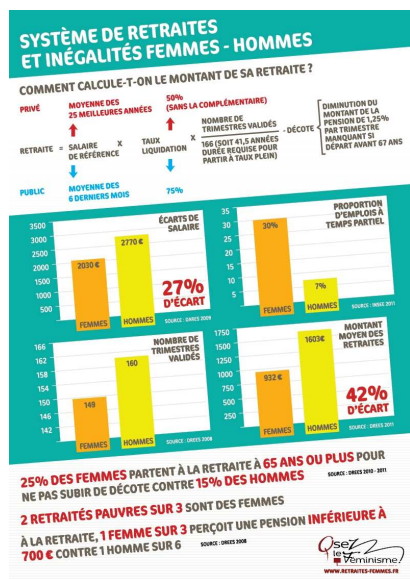
Les femmes touchent en moyenne une pension de retraite de 930 € par mois contre 1600 € pour les hommes

Ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !



[www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)

## >> Une infographie sur les inégalités dans le système de retraite



## >> Un flyer

**UNE NOUVELLE RÉFORME DES RETRAITES EN 2013 ? ET SI ON S'ATTAQUAIT ENFIN AUX INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES ET À LA PRÉCARITÉ DES RETRAITÉES ?**

LES FEMMES PERÇOIVENT UNE RETRAITE MOYENNE DE 930 € CONTRE 1600 € POUR LES HOMMES : **42 % D'ÉCART !**

25% DES FEMMES PARTENT À LA RETRAITE À 65 ANS OU PLUS POUR NE PAS SUBIR DE DÉCOTE CONTRE 15% DES HOMMES.

ALORS QUE LES FEMMES SONT EN MOYENNE RÉMUNÉRÉES 27 % DE MOINS QUE LES HOMMES ET CONSTITUENT 85 % DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL, NOTRE SOCIÉTÉ NE SE DONNE NI LES MOYENS D'ATTEINDRE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, NI CEUX DE COMBLER LES INÉGALITÉS AU MOMENT DE LA RETRAITE ET DE LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES RETRAITÉES. PIRE, LES RÉFORMES SUCCESSIVES, EN ALLONGEANT LA DURÉE DE COTISATION, EN CRÉANT LA DÉCOTE ET EN RELEVANT L'ÂGE LÉgal DE DÉPART **ONT ENCORE DÉGRADÉ LA SITUATION DES FEMMES.**

**DES SOLUTIONS EXISTENT :**

- LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES
- SUPPRIMER LA DÉCOTE
- FAIRE SURCOTISER LES EMPLOYEURS POUR LES TEMPS PARTIELS SUR LA BASE D'UN TEMPS PLEIN
- REVALORISER LES BASSES PENSIONS
- PRENDRE EN COMPTE LA DURÉE D'ÉTUDES DANS LA DURÉE D'ASSURANCE VALIDÉE
- AMÉLIORER LES AVANTAGES FAMILIAUX.

**A LA RETRAITE, 1 FEMME SUR 3 PERÇOIT UNE PENSION INFÉRIEURE À 700 € PAR MOIS CONTRE 1 HOMME SUR 6.**

**Femmes : Ne battons pas en retraite, battons-nous pour nos retraites !**

**signez l'appel sur : [www.retraites-femmes.fr](http://www.retraites-femmes.fr)**

## >> Des témoignages

**Raymonde, 62 ans, retraitée :** « Pour vivre, il me faudrait 200 € de plus par mois »

J'ai 62 ans, je vis seule, et suis à la retraite depuis 2 ans. Je n'ai jamais été mariée, et j'ai élevé seule ma fille, que j'ai eue avec mon premier compagnon. J'ai commencé à travailler à l'âge de 16 ans, et je ne me suis jamais arrêtée. J'ai été salariée en usine pendant 28 ans, et j'ai tenu des commerces pendant environ 10 ans avec mon second compagnon. Comme je travaillais avec lui, je n'étais pas rémunérée. Quand nous nous sommes séparés, sans que rien ne me revienne au niveau financier, j'ai continué à faire des petits boulots, jusqu'à ma retraite.

Aujourd'hui, j'ai une retraite de 877 € (563 € de la sécurité sociale, le reste de ma complémentaire). Mon loyer est payé pour moitié par l'aide au logement, mais mes revenus ne me donnent pas droit à la CMU. Je dois payer une mutuelle de ma poche, laquelle n'offre pas le tiers payant. Avec 877 €, je ne m'en sors pas, même quand tout va bien. Le moindre problème de santé est un cauchemar, car je dois faire l'avance des frais. Inutile de penser à réparer ma voiture quand elle tombe en panne, je n'en ai pas les moyens. Pour vivre, il me faudrait 200 € de plus par mois. Je cherche un travail d'appoint, mais c'est difficile d'en trouver.

Je suis désespérée de ne pas pouvoir m'en sortir. Je ne touche ma retraite complémentaire que tous les trois mois, et elle disparaît presque entièrement en agios. J'ai peur de l'augmentation de mon loyer, et du coût de la vie en général. Je suis désespérée de toujours devoir de l'argent, même en me privant. Ma situation est indigne de notre pays : j'ai toujours travaillé, sans rien demander à personne, et maintenant je ne peux pas subvenir à mes besoins. Le matin, je n'ai plus envie de me lever et de continuer.

**Frédérique, 60 ans, administratrice d'un festival de musique classique :** « Je suis obligée d'attendre 65 ans pour toucher une retraite à taux plein »

J'ai 60 ans, et je suis administratrice d'un festival de musique classique depuis quinze ans.

Lorsque ma première fille est née, en 1978, j'ai pris un emploi à temps partiel, comme prof de musique en milieu scolaire. Puis, en 1983, je me suis arrêtée pour m'occuper de mes enfants. C'était mon choix, et j'étais heureuse de le faire ; je pouvais me le permettre, car mon mari avait des revenus suffisants pour deux. Nous avons eu quatre filles. J'ai recommencé à travailler en 1992, à temps partiel, un an après la naissance de notre dernière. Je n'étais pas rémunérée, car je travaillais avec mon mari en tant qu'agent artistique.

En 1995, nous avons divorcé. Ça a été un parcours du combattant pour obtenir qu'il verse une pension pour les enfants. C'était une période très difficile. Je n'avais pas d'emploi, et sans le soutien de ma famille, je n'aurais pas pu m'en sortir. Au bout de trois mois, j'ai trouvé un poste de secrétaire, que j'ai occupé pendant deux ans. C'était un travail peu rémunéré, qui ne correspondait pas à mon niveau de qualification. Je ne voudrais vraiment pas revivre cette époque.

Aujourd'hui, j'ai un temps partiel à quatre-vingt pour cent, rémunéré 2120 euros. Je suis obligée d'attendre 65 ans pour toucher une retraite à taux plein. Si je m'arrêtais avant l'âge légal, je toucherais moins de 100 euros, complémentaire comprise... De plus, ma fille de 22 ans est étudiante, et toujours à ma charge. Elle ne sera pas indépendante avant au moins deux ans. Si j'attends l'âge légal pour partir, je devrais toucher 1500 euros brut, je prendrai donc ma retraite le plus tard possible. J'aime ce que je fais, donc ça ne me dérange pas trop de continuer, tant que j'ai du travail. Mais je dois vivre avec la peur de perdre mon emploi : dans le milieu artistique, ça n'est jamais très stable.